

Procès-verbal de la session **SPÉCIALE** tenue le **10 JUILLET 2013** à **17 h 15** au centre administratif, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Sont absents :

Christian DROUIN,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller.

Assiste également à la session :

Gino DUBÉ,	greffier, directeur général.
------------	------------------------------

13,185 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 17 h 35.

13,186 CONFORMITÉ DES AVIS DE CONVOCATION

Le greffier déclare qu'il a signifié conformément à la loi l'avis de convocation aux personnes absentes.

13,187 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Comme il s'agit d'une session spéciale, l'ordre du jour est adopté comme tel.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 09-02 AFIN DE RÉGIR L'USAGE PARC DE CAPTEURS SOLAIRES EN ZONE INDUSTRIELLE ET D'INTRODUIRE LE PLAN DE LA DÉTERMINATION DES ZONES INONDABLES DE LA RIVIÈRE NICOLET SUD-OUEST
5. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT ÉDICTANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 09-01 AFIN D'INTRODUIRE LE PLAN DE LA DÉTERMINATION DES ZONES INONDABLES DE LA RIVIÈRE NICOLET SUD-OUEST
6. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 01-13 RELATIF AUX ENTENTES AVEC LES PROMOTEURS
7. LEVÉE DE LA SESSION

**13-159 RÉSOLUTION NO 13-159
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

13,188 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

13,189 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 09-02 AFIN DE RÉGIR L'USAGE PARC DE CAPTEURS SOLAIRES EN ZONE INDUSTRIELLE ET D'INTRODUIRE LE PLAN DE LA DÉTERMINATION DES ZONES INONDABLES DE LA RIVIÈRE NICOLET SUD-OUEST

**13-160 RÉSOLUTION NO 13-160
ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 13-05
RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 09-02 AFIN DE RÉGIR L'USAGE PARC DE
CAPTEURS SOLAIRES EN ZONE INDUSTRIELLE ET
D'INTRODUIRE LE PLAN DE LA DÉTERMINATION DES
ZONES INONDABLES DE LA RIVIÈRE NICOLET SUD-OUEST**

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du conseil municipal, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le premier projet de règlement no 13-05 Règlement amendant le règlement de zonage numéro 09-02 afin de régir l'usage parc de capteurs solaires en zone industrielle et d'introduire le plan de la détermination des zones inondables de la rivière Nicolet Sud-Ouest, tel que soumis par le greffier.

13,190 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT ÉDICTANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 09-01 AFIN D'INTRODUIRE LE PLAN DE LA DÉTERMINATION DES ZONES INONDABLES DE LA RIVIÈRE NICOLET SUD-OUEST

**13-161 RÉSOLUTION NO 13-161
ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 13-06
RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT ÉDICTANT
LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 09-01 AFIN
D'INTRODUIRE LE PLAN DE LA DÉTERMINATION DES
ZONES INONDABLES DE LA RIVIÈRE NICOLET SUD-OUEST**

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du conseil municipal, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le premier projet de

règlement no 13-06 Règlement amendant le règlement édictant le plan d'urbanisme numéro 09-01 afin d'introduire le plan de la détermination des zones inondables de la rivière Nicolet Sud-Ouest, tel que soumis par le greffier.

13,191 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 01-13 RELATIF AUX ENTENTES AVEC LES PROMOTEURS

**13-162 RÉSOLUTION NO 13-162
ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 13-07
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 01-13
RELATIF AUX ENTENTES AVEC LES PROMOTEURS**

Suite à la lecture du projet de règlement par le greffier, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le projet de règlement no 13-07 Règlement modifiant le règlement no 01-13 relatif aux ententes avec les promoteurs, tel que soumis par le greffier.

13,192 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 17 h 45.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Gino Dubé
Directeur général et greffier

